Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses

Band: 120 (1994)

Heft: 18

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La conquête spatiale – Un voyage dans l'espace et le temps

Congrès annuel ASST/SATW

Université de Berne, 22-23 septembre 1994

Malgré nombre de problèmes plus «terre à terre» dus à la conjoncture actuelle et à la période de changements que nous vivons, l'Académie suisse des sciences techniques (ASST/SATW) a choisi de placer sa Journée annuelle 1994 sous le thème de «La conquête spatiale – Un voyage dans l'espace et le temps». Dans ce cadre, l'Académie souhaite d'abord présenter un bilan des retombées techniques et commerciales du spatial qui, par des voies souvent détournées, ont débouché sur des applications faisant aujourd'hui partie de notre vie quotidienne. Le second objectif est de mettre en évidence les perspectives d'exploration spatiale qui promettent encore des découvertes essentielles pour l'homme et son environnement.

Ce congrès annuel se trouve pour la première fois complété par une importante exposition, dont le but est notamment d'illustrer l'interpénétration, devenue aujourd'hui générale, des domaines de la recherche fondamentale, de l'innovation technique et des applications commerciales, avec ceux de l'information, des questions de responsabilité globale et de protection de l'environnement. Les relations sont en effet si étroites, qu'une réduction imposée des activités de recherche dans un domaine peut entraver, voire stopper les progrès dans d'autres secteurs à priori tournés vers des objectifs très différents et porteurs de fortes plusvalues économiques.

L'exposition s'articule autour de sept blocs thématiques, dont chacun renvoie à l'un des sujets développés par les spécialistes invités à parler le vendredi. L'une des priorités de l'ASST étant d'encourager les jeunes à acquérir une culture générale technique, et d'éveiller (avec l'aide des écoles) leur intérêt pour les sciences du même nom, un accès à cette manifestation annuelle leur a aussi été réservé. L'Académie a ainsi déclaré le 22 septembre 1994 «Journée de la jeunesse» et les classes du degré supérieur sont invitées à Berne ce jour-là pour y suivre les présentations de l'aprèsmidi et visiter l'exposition. C'est dans le cadre de cette journée que l'astronaute suisse Claude Nicollier, lui-même membre de l'ASST, parlera de la réparation du télescope spatial Hubble, avant de répondre aux questions de son auditoire.

Sous l'égide de la commission de l'ASST pour l'encouragement aux études techniques, il est en outre prévu de réorganiser ultérieurement certaines parties de cette exposition autour d'un thème central, pour en faire une présentation itinérante destinée aux écoles secondaires suisses et accompagnée d'une documentation ad hoc.

Il est à relever que tant les conférences que l'expo- 325 sition sont ouvertes au public, movennant inscription jusqu'au 31 août 1994 auprès des organisateurs.

Renseignements et inscriptions: Secrétariat ASST/SATW, case postale, 8039 Zurich,

La réalité virtuelle à Palexpo

Palexpo, Grand-Saconnex/Genève, 28 septembre - 2 octobre 1994

tél. 01/283 16 16, fax 01/283 16 20.

La simulation sur ordinateur permet de créer ou de reconstituer des images tridimensionnelles dans lesquelles on peut s'immerger pour y devenir acteur, mais qui n'ont qu'une réalité virtuelle.

La Geneva Virtual Reality Fair veut dresser un inventaire des produits et des activités de la réalité virtuelle, rendre compte de ses applications, évaluer son potentiel et prévoir son impact et ses développements, sans négliger ses spectaculaires aspects ludiques, artistiques et culturels.

Un congrès scientifique dressera l'état actuel et les perspectives de cette technique. Secteurs approfondis, au cours de conférences et d'ateliers: la médecine, le design et la communication. Une exposition, une galerie d'art et des attractions initieront le public à la réalité virtuelle en tant qu'élément futur de son quotidien.

Renseignements et inscription au congrès, aux cours et aux ateliers: Symporg SA, avenue Pictetde-Rochemont 7, 1207 Genève.

Nominations à l'EPFL

Le Conseil des EPF a récemment procédé à la nomination des professeurs suivants:

Derek F. Abel.

technologie et gestion d'entreprise

M. Derek Abel, né en 1938, citoyen britannique, professeur à l'IMD Lausanne, est nommé professeur ordinaire à mi-temps. Son activité sera partagée entre l'EPFL et l'EPFZ, dans le cadre du Centre pour la technologie et le management (CTM) commun aux deux Ecoles polytechniques.

Il est notamment chargé de mettre sur pied un nouveau programme de formation de 3e cycle lié au domaine de la technologie et de la gestion d'entreprise (Leadership Competences Program) lancé en collaboration entre l'EPFZ, l'EPFL et l'IMD. Le programme en trois modules localisés à Vevey, Diessenhofen/TG et Monte Verità/TI, offert pour la première fois l'année académique prochaine, s'adresse à des ingénieurs et des scientifiques ayant guelques années d'expérience industrielle et destinés à des fonctions de gestion de la technologie.

François Avellan

Le titre de professeur titulaire a été attribué à M. François Avellan, adjoint scientifique à l'Institut de machines hydrauliques et de mécanique des fluides du Département de génie mécanique de l'EPFL.

D'origine française, M. François Avellan est né à Fez (Maroc) en 1955. Après son baccalauréat scientifique en France en 1972, il obtient en 1977 son diplôme d'ingénieur hydraulicien à l'Ecole nationale supérieure d'hydraulique de l'Institut national polytechnique (INP) de Grenoble.

Nommé allocataire de recherche du CNRS à l'Institut de mécanique statistique de la turbulence de Marseille, il obtient son titre de docteur ingénieur en 1980. Il est engagé en 1980 au laboratoire de mécanique des fluides du Département de mécanique de l'EPFL et devient chef du groupe de recherche en cavitation en 1984. Il est chargé de cours en turbulence des fluides incompressibles et en cavitation.

Ses travaux de recherche portent sur les problèmes d'écoulements dans les turbomachines hydrauliques. Ses principales contributions concernent l'analyse expérimentale et théorique des performances hydrauliques et l'étude des risques de cavitation dans les différents composants d'une turbine ou d'une pompe.

Depuis 1982, il assume la responsabilité de la contribution de l'EPFL au projet de recherche européen *BRITE-EURAM* concernant l'érosion de cavitation dans les machines hydrauliques. En outre, il est responsable du programme inter-universitaire de spécialisation en machines hydrauliques destiné aux ingénieurs de l'industrie et organisé conjointement avec l'INP de Grenoble.

Robert Dalang, probabilités

M. Dalang, né en 1961, a été nommé professeur extraordinaire de probabilités au département de mathématiques, où il entrera en fonction le 1^{er} février 1995.

Il a obtenu le diplôme de mathématicien à l'EPFL en 1983 et est lauréat du Prix Dommer. Il passe l'année 1985-86 à la *Cornell University* (Etats-Unis) comme chercheur invité, puis obtient le doctorat ès sciences à l'EPFL en 1987. Son domaine de spécialisation est la théorie des processus stochastiques.

En 1987, M. Dalang est engagé comme professeur assistant par l'Université de Californie à Berkeley (Etats-Unis). Il se consacre à l'enseignement et à la recherche au sein du Département de statistiques. En 1988, il reçoit une bourse post-doctorale du Fonds national scientifique américain et effectue à plein temps des travaux sur les propriétés markoviennes de processus stochastiques à plusieurs paramètres.

En 1990, il est nommé à la *Tufts University* (Boston, Etats-Unis), puis promu professeur associé en mai 1993. Il y enseigne l'analyse, les probabilités et les statistiques. Avec le professeur R. Cairoli du département de mathématiques de l'EPFL, il est coauteur d'un livre sur l'optimisation stochastique séquentielle qui sera publié prochainement.

Il poursuivra ses travaux de recherche en processus stochastiques à l'EPFL et participera en particulier à l'enseignement des processus stochastiques, de la théorie des probabilités et des statistiques.

Claude Friedli

Le titre de professeur a été attribué à M. Claude Friedli, adjoint scientifique à l'Institut de chimiephysique du Département de chimie de l'EPFL.

Originaire de Lützelfluh (BE), M. Friedli est né à Vevey en 1942. Diplômé ingénieur chimiste EPUL en 1966, il participe aux recherches de l'Institut d'électrochimie et de radiochimie de l'EPFL et obtient le titre de Dr ès sciences en 1975. Il change de domaine de recherche et développe des méthodes d'analyse quantitative de traces d'éléments légers par activation dans un faisceau d'ions lourds.

De 1977 à 1978, il est associé de recherches au Center for Trace Characterization de la Texas A&M University. A son retour, il dirige le groupe de radiochimie analytique et participe aux travaux de quatre thèses de doctorat.

Il est nommé chargé de cours de radiochimie et collabore à de nombreux projets impliquant l'analyse de traces d'éléments et l'utilisation de traceurs radioactifs. En 1989, il crée le groupe de radioécologie qui étudie le transfert de radionucléides et de métaux lourds dans les sols et leur absorption par les plantes, en collaboration avec la chaire de pédologie (DGR) et le Service d'études et de recherches sur l'environnement (CEN-Cadarache, France). Au départ du titulaire de la chaire de radiochimie, il est chargé de la direction des travaux de thèse en radioécologie ainsi que de tâches d'enseignement au premier et deuxième cycles.

Jean-Yves Le Boudec, systèmes de communication Nommé professeur extraordinaire en systèmes de communication au Département d'informatique, M. Le Boudec est entré en fonction le 1^{er} août 1994.

C'est un ancien élève de l'Ecole normale supérieure de Paris, agrégé de mathématiques et diplômé en informatique. Jusqu'en 1987, il se consacre à l'enseignement et à la recherche au sein de l'équipe de modélisation de l'IRISA/INSA (Rennes, France et Luanda, Angola). Il simule le fonctionnement de systèmes tels que réseaux d'ordinateurs ou de transport dans une usine automatique. En 1984, il

326

IAS Nº 18 17 août 1994 obtient une thèse de troisième cycle de l'Université de Rennes pour ses résultats sur les modèles de réseaux

En 1986 et 1987, il publie des résultats permettant d'évaluer très rapidement les performances de toute une famille de systèmes qui comprend des ordinateurs multiprocesseurs et des réseaux de transmission de données, systèmes pour lesquels les modèles traditionnels ne pouvaient être utilisés. Ces résultats seront incorporés dans le produit *QNAP2* de la société *Simulog*, utilisé pour évaluer les performances de réseaux.

En 1987, il obtient un poste scientifique chez Bell-Northern Research, à Ottawa. Il y évalue les performances de commutateurs pour le téléphone et les services numériques du type de Swissnet, puis participe au développement d'un logiciel qui permet d'adapter dynamiquement la configuration de tels commutateurs en fonction du trafic.

En novembre 1988, il entre au laboratoire de recherches IBM à Rüschlikon, où ce sont alors les débuts de la technique ATM (Asynchronous Transfer Mode), qui offre sur les réseaux publics ou privés les services interactifs multimédias, tels que la télévision à la carte ou le vidéophone. Jean-Yves Le Boudec participe aux aspects logiciels de la nouvelle technique; il développe des concepts permettant d'utiliser sur ces nouveaux réseaux non seulement les nouvelles applications multimédias, mais aussi tous les systèmes informatiques exis-

Il poursuivra ses travaux de recherche à l'EPFL et participera à l'enseignement en informatique et en télécommunication, en particulier pour la section de communication.

Hans Jörg Mathieu

Le titre de professeur titulaire a été attribué à M. Hans Jörg Mathieu, adjoint scientifique au laboratoire de métallurgie chimique du Département des matériaux.

M. Mathieu est né à Dortmund en 1942 et est citoyen d'Eschenbach/SG. Après sa maturité, il poursuit ses études universitaires à l'Université de Tübingen et à l'Ecole polytechnique de Karlsruhe, où il obtient, en 1969, un diplôme de physique expérimentale. Assistant en chimie-physique du professeur H. Rickert, il devient, en 1971, Dr rer. nat. du Département de chimie à l'Université de Dortmund.

Il obtient une bourse de deux ans de la Deutsche Forschungsgemeinschaft pour poursuivre ses recherches à l'Université de Californie à Berkeley de 1971 à 1973. Pendant ce temps il construit le premier ellipsomètre automatique et l'applique aux problèmes électrochimiques en collaboration avec R. Muller, du Lawrence Berkeley Laboratory.

En 1974, il rejoint le Laboratoire de métallurgie 327 chimique du professeur D. Landolt, à l'EPFL, en qualité de premier assistant; il dirige le groupe d'analyse des surfaces. Il reçoit en 1976 le Prix de l'Association suisse pour l'essai des matériaux. En 1982, il devient adjoint du directeur de laboratoire. Il est nommé privat-docent à l'EPFL la même année et obtient une charge de cours sur l'analyse des surfaces, cours obligatoire du département des matériaux depuis 1991. Ses recherches portent sur l'analyse des surfaces, couches minces et interfaces des matériaux solides et des biomatériaux

Peter Pfluger

Le titre de professeur titulaire a été attribué à M. Peter Pfluger, directeur du CSEM (Centre suisse d'électronique et de microtechnique SA), à Neu-

Originaire de Soleure, M. Pfluger est né à Glaris en 1953. Il obtient son baccalauréat scientifique au Lycée français de Vienne. En 1977, il est diplômé en physique à l'EPFZ, avec un travail sur l'application des premiers microprocesseurs dans l'analyse acoustique

Il se consacre pendant dix ans à la recherche dans le domaine des matériaux électroniques, établissant des liens entre leurs propriétés microscopiques physiques et chimiques d'une part, leur comportement dans l'application pratique d'autre part. A l'Université de Bâle, sous la direction du professeur Hans Guntherodt, il obtient le titre de Dr phil. nat. pour sa thèse sur les propriétés des composés intercalaires du graphite. Lors d'une période post-doctorale dans les laboratoires d'IBM à San José, Californie, il synthétise et caractérise des polymères électriquement conducteurs. Entré en 1982 aux laboratoires de recherche de BBC à Baden-Dottwil, il y dirige, dès 1984, un groupe chargé d'analyser les origines et les mécanismes du vieillissement et du claquage des isolants. A partir de 1987, il est responsable, au sein du groupe ABB, de la recherche sur les composants de semiconducteurs de puissance.

En 1990, il est appelé à la direction du CSEM qui réalise des travaux de recherche, de développement, de service et de production limitée dans des domaines choisis de la microtechnique. Le CSEM entretient des liens et des collaborations étroits tant avec l'industrie qu'avec les hautes écoles, l'EPFL notamment.

M. Pfluger commencera son activité d'enseignement en 1995. Ses contributions à la formation et à la recherche porteront sur les processus d'innovation, de transfert des technologies et d'industrialisation dans le domaine de la technique de pointe.

Jean-Louis Scartezzini, physique du bâtiment

M. Scartezzini, né en 1957, originaire de Zurich et Lausanne, a été nommé professeur extraordinaire à temps partiel de physique du bâtiment au Département d'architecture à partir du 1er octobre 1994

Après son diplôme d'ingénieur-physicien de l'EPFL, en 1980, Il est engagé comme assistant à l'Université de Lausanne, où il poursuit des études supérieures en géophysique et obtient une licence ès sciences physiques en 1981.

Il participe, de 1981 à 1986, à l'EPFL, à la mise sur pied du bâtiment expérimental LESO, l'un des outils d'évaluation les plus remarquables des performances de systèmes passifs de captage de l'énergie solaire.

Parallèlement au développement de nouvelles techniques de mesure d'infiltration d'air dans les bâtiments, il mène un travail de doctorat, en partie à *Colorado State University* aux USA, centré sur l'utilisation des méthodes stochastiques en énergie solaire.

Nommé chargé de cours à l'EPFL, il poursuit des travaux dans ce domaine, qui se traduiront par des retombées pratiques pour la régulation prévisionnelle de bâtiments.

Après s'être perfectionné en éclairage naturel aux Etats-Unis, au *Lawrence Berkeley Laboratory* et UCLA, il assure, dès 1989, la coordination du programme de recherche interdisciplinaire *LUMEN*, qui réunit autour de ce thème des physiciens, des architectes et des ergonomes, et qui s'est concrétisé par la mise sur pied d'un laboratoire de lumière naturelle à l'EPFL et l'élaboration d'outils informatiques en éclairage naturel diffusés sur le plan international

Jean-Louis Scartezzini est professeur de physique du bâtiment à l'Université de Genève depuis 1991, où il dirige une équipe de recherche en énergie.

Il préside depuis 1987 la Société suisse pour l'énergie solaire.

Pour 20 francs aux salons spécialisés de Bâle

La Foire de Bâle propose des billets spéciaux au départ de toutes les gares suisses.

Dorénavant, les personnes qui se rendront à Bâle avec les transports publics pour visiter un salon spécialisé pourront voyager à des conditions absolument sensationnelles: en collaboration avec les CFF, l'Union tarifaire de Suisse du nord-ouest (TNW) et les Transports publics bâlois (BVB), la Foire de Bâle proposera, pour tous les salons professionnels bâlois, des billets de train spéciaux à prix identique pour toute la Suisse. Le prix unitaire du billet est de 20 francs en 2º classe avec abonnement demi-tarif ou 40 francs sans abonnement demi-tarif, respectivement de Fr. 37.50 francs et 75 francs en 1ºe classe.

Ces billets à prix forfaitaire sont valables à partir d'une localité suisse quelconque située dans le rayon de l'abonnement général, y compris le trajet en tram à Bâle jusqu'à la place de foire et le voyage de retour.

Cette offre est intéressante pour les visiteurs des salons spécialisés bâlois dès que leur trajet en train dépasse 73 kilomètres, c'est-à-dire déjà au départ de Zurich, Berne ou Lucerne. Avec le billet spécial, les visiteurs en provenance de Lausanne, par exemple, paieront moins de la moitié du prix normal, et ceux en provenance de Sion approximativement le tiers du prix normal.

Le billet de train spécial de la Foire de Bâle sera à l'avenir proposé pour tous les salons spécialisés, pour la première fois cet automne à l'occasion du Salon de l'informatique Orbit (du 6 au 10 septembre). Il ne sera pas émis pour les foires grand public telles que la Foire de printemps Muba.

Ils ne peuvent être retirés aux guichets des gares mais doivent être commandés contre facturation à la Foire de Bâle (tél. 061/686 22 53). Des bulletins de commande seront désormais annexés à tous les documents destinés aux exposants et aux visiteurs.

Clinique de réadaptation CNA, Sion

Résultats

La Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accident (CNA) a ouvert un concours de projets pour la construction d'une clinique de réadaptation sur ses terrains à Sion¹.

La construction de la nouvelle clinique au voisinage de l'hôpital régional (Sion-Hérens-Conthey), permet les synergies des domaines médicaux et logistiques des deux établissements. Le terrain se situe à l'est de l'hôpital régional. Il est délimité à l'est par la zone de protection de la Borgne, au sud par la limite de parcelle, au nord par la route de l'hôpital. Le terrain situé entre cette route prolongée et la butte longeant l'autoroute est situé en zone de construction d'intérêt public.

Jury

Le jury était composé de M^{me} et MM. Inès Lamunière, prof., arch. EPFL/SIA, Genève, présidente; Bernard Attinger, arch. cantonal, Sion; Peter Bau-

mann, arch. EPFZ/SIA, Lucerne; Fonso Boschetti, arch. SIA, Lausanne; Charles-André Meyer, arch. de la ville, Sion; Wilfrid Steib, arch. EPFZ/SIA, Bâle; Beat Heggli, arch. EPFZ/SIA, chef de la section des constructions, CNA; Richard Zufferey, Dr ès sc. math., directeur du dép. logistique, CNA; Willy Morger, Dr en droit, dir. du dép. assurances, CNA; Christophe Heinz, Dr med., médecin-chef de clinique CNA, Bellikon; Toni Scarlazzi, chef du projet, CNA. Suppléants: MM. Frédéric M. Perret, ing. EPFZ/SIA, directeur de la division des immeubles, CNA; Jacques Richter, arch. EPFZ/SIA, Lausanne; Martin Muller, arch., section des constructions CNA. Experts: MM. René Bornet, directeur, hôpital régional de Sion-Hérens-Conthey, Sion; Tomas Bucher, arch. CNA; Hansjorg Zentner, arch. EPFL/SIA, Lausanne.

Participation

Le concours était ouvert à tous les architectes REG A établis ou domiciliés au moins depuis le ler janvier 1993 dans les cantons romands (FR, GE, JU, NE, VD, VS) ou dans les districts bernois de Courtelary, Moutier et de La Neuveville.

Projets primés 1er rang 1er prix Fr. 40 000.- Peter Staub, arch. EPFZ/SIA (P. Staub & Röthlisberger), Lausanne, et René Braune, arch. SIA, Lutry 2e rang 2e prix Fr. 35 000. – Atelier 3 Architectes, C. Exquis, L. Gentile, J. Schneeberger, Col-Carouge. laborateurs: Yannos loannides, Nicolas Tardin. Conseil informatique: Nathalie Garcia 3e rang 3e prix Fr. 30 000. – Graeme Mann, Lausanne. Collaboratrices: Patricia Capua Mann, Izumi Darbellay. Graphiste: Herbert Bruttin 4e rang 4e prix Fr. 26 000. – Geneviève Bonnard (atelier Geneviève Bonnard & Denis Woeffray), Monthey 5e rang 5e prix Fr. 23 000.- Nouha arch. Baghdadi, EPFL/SIA, Lausanne 6e rang 6e prix Fr. 18 000.-Luca Merlini, arch. EPFZ, Pully. Collaborateurs: Emmanuel Ventura, arch. EPFL, Cenorins Bonami-Reoler 7e prix Fr. 17 000. – Patrick Mestelan et Bernard Gachet, arch. EPF-SIA 8e rang 8e prix Fr. 16 000.-Abdel-Majid Sahbatou et Antonio Garifo, Ecublens Christophe Jeanprêtre, arch. 9e rang 9e prix Fr. 15 000.-EPFL. Neuchâtel

Fin de la partie rédactionnelle

Tableau des concours

du 3º âge Glaris Communes de Dardagny, Russin et Satigny (GE) Maison pour personnes âgées, logements sociaux et commerces, CP Maison pour personnes Architectes originaires du canton de Lucerne Architectes domiciliés ou établis le canton de Glaris ou originaires de ce canton Une pré-inscription permettant au jury de désigner les concurrents est ouverte à tous les architectes établis ou domiciliés dans le canton de Genève au 1º janvier 1994 et reconnus en tant que mandataires professionnelle- ment qualifiés Nidwald, Uri, Schwyz, Zoug ou du Tessin ainsi que les (fin juin 94) 28 octobre 1994 Architectes domiciliés ou établis le canton de Glaris ou originaires de ce canton Une pré-inscription permettant au jury de désigner les concurrents est ouverte à tous les architectes établis ou domiciliés dans le canton de Genève au 1º janvier 1994 et reconnus en tant que mandataires professionnelle- ment qualifiés Professionnels domiciliés ou établis au moins depuis le 26 janv. 95	Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date reddition (Retrait de la documentation)	IAS Nº Page
Canton des Grisons Assainissement de la clinique psychiatrique Beverin, à Cazis/GR Canton de Lucerne Annexes au centre de formation de l'armée de Lucerne Appartements pour personnes du 3º âge Glaris Communes de Dardagny, Russin et Satigny (GE) Commune de Köniz/BE Extension de l'école secondaire de Wabern/BE, CP Conseil municipal Annexes au centre de formation de l'armée de Lucerne Architectes domiciliés ou établis au moins depuis le 1º janvier 1993 dans le canton des Grisons ainsi que les architectes originaires de ce canton Architectes domiciliés ou établis au moins depuis le 1º janvier 1993 dans les cantons de Lucerne, Obwald, Nidwald, Uri, Schwyz, Zoug ou du Tessin ainsi que les architectes originaires du canton de Lucerne Architectes domiciliés ou établis le canton de Glaris ou originaires de ce canton Une pré-inscription permettant au jury de désigner les concurrents est ouverte à tous les architectes établis ou domiciliés dans le canton de Genève au 1º janvier 1994 (13 mai 94) Extension de l'école secondaire de Wabern/BE, CP Conseil municipal Assainissement de la districts de Bienne, Nidau, Büren, La Neuveville ou de Courtelary Architectes domiciliés ou établis au moins depuis le 7 oct. 94 Architectes domiciliés ou établis au moins depuis le 26 janv. 95		du Centre Pasqu'art, Bienne,	1er janvier 1993 dans le canton d'Uri et architectes origi-		
de formation de l'armée de Lucerne de formation de l'armée de Lucerne 1º janvier 1993 dans le canton des Grisons ainsi que les architectes originaires de ce canton Architectes domiciliés ou établis au moins depuis le 1º janvier 1993 dans les cantons de Lucerne, Obwald, Nidwald, Uri, Schwyz, Zoug ou du Tessin ainsi que les architectes originaires du canton de Lucerne Maison pour personnes âgées, logements sociaux et commerces, CP Maison pour personnes âgées, logements sociaux et commerces, CP Commune de Köniz/BE Extension de l'école secondaire de Wabern/BE, CP Conseil municipal Ler janvier 1993 dans le canton des Grisons ainsi que les architectes domiciliés ou établis au moins depuis le 1º janvier 1994 (fin juin 94) Architectes originaires du canton de Lucerne Architectes originaires du canton de Glaris ou originaires de ce canton Une pré-inscription permettant au jury de désigner les concurrents est ouverte à tous les architectes établis ou domiciliés dans le canton de Genève au 1º janvier 1994 (13 mai 94) Rov. 94 (13 mai 94) Professionnels domiciliés ou établis au moins depuis le 26 janv. 95	Canton des Grisons	de la clinique psychiatrique	sion et domiciliés ou établis avant le 1er janvier 1994 dans les districts de Bienne, Nidau, Büren, La Neuveville	26 sept. 94	
Coopérative Résidence du 3º âge Glaris Communes de Dardagny, Russin et Satigny (GE) Maison pour personnes âgées, logements sociaux et commerces, CP Maison pour personnes âgées, logements sociaux et commerces, CP Maison pour personnes âgées, logements sociaux et commerces, CP Maison pour personnes âgées, logements sociaux et commerces, CP Maison pour personnes âgées, logements sociaux et commerces, CP Maison pour personnes âgées, logements sociaux et commerces, CP Maison pour personnes âgées, logements sociaux et commerces, CP Maison pour personnes âgées, logements sociaux et commerces de ce canton Maison pour personnes de Lucerne, Obwald, Nidwald, Uri, Schwyz, Zoug ou du Tessin ainsi que les architectes originaires du canton de Lucerne Maison pour personnes de du canton de Lucerne Architectes domiciliés ou établis le canton de Glaris ou domiciliés dans le canton de Genève au 1º janvier 1994 Extension de l'école secondaire de Wabern/BE, CP Conseil municipal Habitations et école primaire Professionnels domiciliés ou établis au moins depuis le 26 janv. 95	Canton de Lucerne	de formation de l'armée	1er janvier 1993 dans le canton des Grisons ainsi que les	7 oct. 94	
Russin et Satigny (GE) agées, logements sociaux et commerces, CP Commune de Köniz/BE Extension de l'école secondaire de Wabern/BE, CP Conseil municipal Architectes domiciliés ou établis le canton de Glaris ou originaires de ce canton Une pré-inscription permettant au jury de désigner les concurrents est ouverte à tous les architectes établis ou domiciliés dans le canton de Genève au 1er janvier 1994 et reconnus en tant que mandataires professionnellement qualifiés Conseil municipal Architectes domiciliés ou établis le canton de Glaris ou domicripation pour pré-inscription permettant au jury de désigner les concurrents est ouverte à tous les architectes établis ou domiciliés dans le canton de Genève au 1er janvier 1994 et reconnus en tant que mandataires professionnellement qualifiés Conseil municipal Professionnels domiciliés ou établis au moins depuis le 26 janv. 95			1er janvier 1993 dans les cantons de Lucerne, Obwald, Nidwald, Uri, Schwyz, Zoug ou du Tessin ainsi que les	15 oct 94 (fin juin 94) 28 octobre 1994 (10 juin, limite pour pré- inscription)	
Commune de Köniz/BE Extension de l'école secondaire de Wabern/BE, CP Extension de l'école secondaire de Wabern/BE, CP Extension de l'école secondaire de Wabern/BE, CP Evaluation de Genève au 1er janvier 1994 (13 mai 94) ment qualifiés Conseil municipal Habitations et école primaire Professionnels domiciliés ou établis au moins depuis le 26 janv. 95		âgées, logements sociaux	Architectes domiciliés ou établis le canton de Glaris ou		
	Commune de Köniz/BE	secondaire de Wabern/BE,	concurrents est ouverte à tous les architectes établis ou domiciliés dans le canton de Genève au 1er janvier 1994 et reconnus en tant que mandataires professionnelle-		
à Zurich-Höngg, CP originaires	Conseil municipal de Zurich	«Fabrik am Wasser»	1er janvier 1993 dans le district de Berne ou en étant	26 janv. 95	

Note

Cette rubrique, préparée en collaboration avec *Schweizer Ingenieur und Architekt* (SI+A), organe officiel en langue allemande de la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours organisés selon les normes SIA 152 ou UIA ainsi que des expositions y relatives.

Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement à la rédaction de SI+A, tél. 01/201 55 36.